



# La paie et les cotisations sociales

code web PCS

Maîtriser les obligations en matière de salaire avec les règles de l'activité partielle

**DURÉE : 2 jours**

16h en présentiel (déjeuners de travail inclus) | 14h à distance

**PRIX : 1190 € HT** (1428 € TTC)

## PARTICIPANTS

RESPONSABLES, TECHNICIENS, GESTIONNAIRES CHARGÉS D'ÉTABLIR, DE SAISIR OU DE CONTRÔLER DES PAIES, MÊME PAR LES SEULS ÉLÉMENTS VARIABLES - PERSONNEL EN CHARGE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL.

**Prérequis :** Une connaissance des bases de la paie est souhaitable. Cette formation s'inscrit dans le droit privé du travail (non pas dans le droit de la fonction publique).

## OBJECTIFS

- ▶ Calculer, contrôler et garantir l'établissement des bulletins de paie et leur conformité avec le Droit.
- ▶ Intégrer les dernières dispositions sur l'activité partielle (chômage partiel).
- ▶ Mieux comprendre les impacts des règles actuelles sur le calcul du salaire.
- ▶ Gérer les cotisations sociales et les retenues sur salaire, comprendre leur finalité.
- ▶ Maîtriser les obligations juridiques associées au contrat de travail et gérer le prélèvement à la source.



## CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans  
**votre ville** (ou à Distance)  
[www.performances.fr](http://www.performances.fr)  
code web : PCS

**CLIQUEZ ICI**



Cette formation peut donner lieu à une adaptation en **intra-entreprise** ou prendre la forme d'un **parcours individuel sur mesure à distance**.

## Programme en 2 jours

### Établir le bulletin de salaire

- ▶ Maîtriser les impacts de la réforme du Code du Travail sur l'établissement du bulletin de salaire : les rubriques obligatoires, facultatives, interdites.
- ▶ Évaluer le temps de travail : les heures normales, supplémentaires, complémentaires (pour les temps partiels), de nouveau défiscalisées. Les repos compensateurs et le contingent.
- ▶ Intégrer les compléments de salaire : les indemnités, les primes exceptionnelles, de sujétions, de 13<sup>ème</sup> mois, de fin d'année. La prime Pouvoir d'achat.
- ▶ Gérer les avantages en nature et les remboursements de frais.

### Gérer les absences et l'activité partielle

- ▶ Inventorier les différentes absences, analyser les pratiques d'entreprise et la jurisprudence.
- ▶ Calculer les congés payés. L'acquisition des droits et le décompte des jours. Le maintien du salaire ou la règle du 10<sup>ème</sup>. La maladie, l'accident de travail et leurs incidences sur la paie. Les IJSS et la subrogation.
- ▶ Gérer l'activité partielle : procédure, bénéficiaires, heures indemnisables, montants d'allocation pour l'indemnisation, régime social et fiscal.
- ▶ Le maintien du net pour les salariés au Smic. Le dispositif salariés vulnérables ou à contrainte garde d'enfant recentré, puis ré-étendu.

### Calculer les cotisations sociales et les autres retenues

- ▶ Répertorier les principales cotisations assises sur les salaires : Urssaf, Pôle-Emploi, retraites complémentaires, mutuelle et prévoyance. La disparition de l'Agirc.
- ▶ Connaître les différentes bases de calcul : assiettes, taux, plafonds, tranches A, B et C tranches 1 et 2, puis 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches. Se familiariser avec les régularisations de plafond.
- ▶ Suivre et contrôler les exonérations actuelles : la réduction Fillon, les cotisations patronales d'Allocations familiales. La fin du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) ou du CITS intégrés dans l'allègement général. Les cas particuliers du FNAL et du financement syndical.
- ▶ Maîtriser le prélèvement à la source sur le salaire de l'impôt sur les revenus. Assiette, taux, difficultés diverses (IJSS, CDD...) : bien comprendre pour tout gérer ? Appréhender les autres précomptes et retenues : acomptes, avances, prêts, saisies sur salaire.

### Réaliser les déclarations liées au contrat de travail et gérer le prélèvement à la source

- ▶ Réaliser les formalités d'embauche, maladie, accident du travail, maternité.
- ▶ Gérer les annexes au bulletin : les suivis obligatoires.
- ▶ Effectuer les formalités de rupture de contrat : reçu pour solde de tout compte, certificat de travail, attestation Pôle-Emploi. Les indemnités liées à la rupture (congés, licenciement, retraite ou rupture conventionnelle, transaction, préavis). leur régime social et fiscal.
- ▶ Maîtriser l'impôt sur le revenu prélevé à la source du salaire : quels revenus frappés, quels taux, quels choix, quels effets, quelles modifications ? Les retenues sur salaire : les acomptes, avances, saisies arrêts, prêt au salarié.

**Tour de table** pour recueillir les attentes des participants

**Moyens pédagogiques :** Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

**Évaluation des acquis formation :** réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

**Sanction du parcours :** Attestation de fin de formation